

LE COURRIER CATALAN

GAZETTE D'INFORMATION BI-MENSUELLE

Rédaction et Administration : 71, Rue de Rennes, Paris (VI^e)

Abonnement Trimestriel : France : 10 fr. — Etranger : 15 fr.

Abonnement Annuel : France : 35 fr. — Etranger : 50 fr.

2^e ANNÉE | N^o 21 |

15 MARS 1925

| PRIX : 2 FR.

NOUVELLES DE LA QUINZAINE

REPRÉSAILLES. — On annonce de Barcelone que la Société générale des sucres de l'Espagne a annulé un important contrat d'affermage des riches plantations de betteraves de Valmanya, dans la commune de Alcarraz, propriété de Mme Macia, femme du chef séparatiste catalan exilé en France. Cette décision est due à la pression du Directoire, en représailles contre les idées politiques de M. Macia. L'accord représentait un très grand dommage pour la Société, car celle-ci avait fait beaucoup de dépenses pour l'amélioration de ces plantations. D'autre part, le gouvernement espagnol a ordonné contre M. Macia plusieurs conseils de guerre pour excitation à la rébellion.

SOUS LES VEROUS. — L'ancien leader socialiste espagnol, M. Oscar Pérez Solis, l'un des rares membres du parti ouvrier d'Espagne qui se soit ouvertement déclaré favorable aux revendications des Catalans, a été emprisonné par les autorités de Bilbao, avec quelques-uns de ses compagnons, rien que pour avoir exprimé des idées politiques qui ont déplu aux agents du Directoire.

ATTENTAT MANQUÉ. — Le régime de censure, que continue à subir la presse en Espagne, a empêché les journaux de Barcelone de parler de l'attentat manqué dont fut l'objet, à Barcelone, le gouverneur de Gérone, général Urquia, qui s'est distingué par ses poursuites contre les Catalans. On attribue cet attentat à des éléments séparatistes. Le bruit avait couru, à Barcelone, que le général Urquia était démissionnaire. Ce bruit se foudroyait, paraît-il, sur la crainte d'un nouvel attentat.

LA NOUVELLE LOI ÉLECTORALE. — Malgré la passivité de certains éléments très modérés, qui attendent encore un changement dans la politique du Directoire et qui n'ont pas protesté contre la nouvelle loi électorale qui instaure en Espagne le vote corporatif, des institutions telles que le « Fomento del Trabajo Nacional » et l'Institut Agricole Catalan de Saint-Isidore n'ont pas été compris dans le recensement corporatif dressé par le Directoire. On attribue cette omission au fait que ces corporations comptent de nombreux membres sympathiques aux revendications catalanes.

LE BUDGET ESPAGNOL. — D'après des informations sûres, que d'ailleurs la censure elle-

même n'a pas arrêtées, les études préparatoires pour l'établissement du nouveau budget espagnol sont à leur terme; ce budget comporterait une énorme augmentation sur le budget précédent dans le chapitre des dépenses. La pente désastreuse suivie par les finances espagnoles depuis le coup d'Etat, s'accroît donc de plus en plus.

UN « SAVANT » ÉDIFIANT. — On sait que le docteur Manuel Serés avait été expulsé de l'Académie de médecine de Barcelone pour être l'auteur d'un « faux » scientifique, s'étant attribué une découverte réalisée par l'un de ses confrères. Ce savant, que le Directoire nomma conseiller municipal de Barcelone, fut élevé, par-dessus la loi et contre toute justice, au poste de doyen de la Faculté de Barcelone. C'était encore le Directoire qui récompensait ainsi les services rendus par le Docteur Serés aux nouveaux maîtres de la situation. Or, toutes les Facultés de médecine de l'Espagne ayant protesté contre la nomination d'un tel individu, celui-ci est enfin démissionnaire.

ARRESTATIONS. — A Berga, plusieurs catalanistes ont été arrêtés, entre autres, MM. Enric et Domenec Viladarga. M. Enric Viladarga a été vingt-trois jours sous les verrous. A Barcelone, un journaliste a été arrêté. D'autre part, l'ancien député catalan, M. Pierre Rahola, est convoqué par le parquet pour injures à l'armée.

EN PRISON. — L'ancien député républicain, M. Eduardo Barriobero a été condamné par le parquet de Bilbao à un an et dix-huit mois de prison. Cet arrêt a été rendu, sous la pression des autorités militaires, comme suite à l'incident qui se produisit au Palais de Justice de Bilbao au cours d'un procès intenté pour des causes sociales, où M. Barriobero défendait les inculpés.

LA DICTATURE CONDAMNÉE PAR LES TRIBUNAUX ESPAGNOLS. — Le cas de M. Barriobero n'a pas pu se répéter à Madrid, où M. Fernando de los Rios, ancien député socialiste de Grenade, a été acquitté par le tribunal. M. F. de los Rios avait protesté, voici un an, contre la fermeture de l'Ateneo de Madrid et la déportation de M. Unamuno. L'audience a été l'occasion d'une importante manifestation politique. Le ministère public requit contre l'accusé la peine d'un an et six jours de prison. M. F. de los Rios fut défendu par M. Alvarez dont le plaidoyer fut à la fois une démonstration juridique de l'obligation d'absoudre où se trouvait le tribunal en vertu de la jurisprudence fixée par la Cour Suprême, le procès du coup d'Etat et la revendication du droit sinon de l'obligation morale de

condamner la dictature au nom des principes de la Constitution et du Code pénal.

LA LIBERTÉ D'OPINION. — Par l'autorité militaire ont été suspendus la conférence que M. Domingo, ancien député, se proposait de donner à Barcelone et un banquet que ses amis voulaient lui offrir. A Sabadell, on a empêché aussi la célébration d'une soirée littéraire consacrée au grand poète Guimera et la représentation d'une de ses œuvres.

APRÈS BLASCO, ALBA. — Le parquet militaire d'Huelva a sommé M. Alba, l'ancien ministre des Affaires étrangères espagnol, de répondre devant lui des accusations qu'il a formulées contre le Directoire dans un article de journal. On sait que le Directoire continue ses poursuites contre MM. Blasco, Unamuno et Ortega y Gasset.

FUMÉES SANS FEU ?

Différents bruits, cette quinzaine dernière, permettraient de penser qu'une phase nouvelle de la politique espagnole va s'ouvrir, s'ils pouvaient être tenus pour absolument sérieux et si, surtout, nous n'étions pas payés pour savoir que l'espérance est encore plus vaine en Espagne qu'ailleurs.

Que faut-il retenir, de la nouvelle selon laquelle Madrid et Paris négocieraient en vue d'établir une collaboration militaire au Maroc? Des chefs français seraient appelés à conseiller, sinon à diriger, les opérations entreprises par l'armée espagnole. Si Primo de Rivera en venait là, c'en serait définitivement fini du prestige espagnol. Et si flatteur que puisse être son appel à la France, nous devons avoir le courage d'écrire ici et ailleurs qu'une politique d'amitié avec Abd-el-Krim serait plus heureuse pour la République française (si toutefois cette politique était possible) qu'une politique d'accord avec l'Espagne.

Au reste, où est-elle, l'Espagne? Son roi est muet. On va voir pourquoi. Son parlement est dissous. Ses assemblées régionales et municipales sont composées de fonctionnaires dociles au Directoire. Son gouvernement, ce sont des usurpateurs qui le détiennent. Quel est le ministre des affaires étrangères qui accepterait de prendre au sérieux des engagements ou des offres émanant de dictateurs dépourvus de tout mandat? On sait que l'Espagne, terrorisée, tyrannisée, ne peut en aucune façon exprimer ses volontés nationales. On sait que nul homme d'Etat

espagnol ne consent à prendre la succession des dictateurs militaires. Il tombe sous le sens que la Chambre espagnole qui se réunira tôt ou tard désavouera totalement l'œuvre de Primo de Rivera, qu'elle dénoncera toutes les conventions qu'il aura pu signer. Traiter avec les gens du Directoire, ce serait édifier sur un marécage.

Le roi d'Espagne lui-même est le prisonnier de ses ministres. On l'a bien vu ces jours derniers, quand il s'est agi de donner un successeur à certain grand personnage de la Cour, et qu'Alphonse XIII, pour ne pas déplaire au Dictateur en désignant le personnage de son choix, préféra supprimer la charge devenue vacante! Ce pauvre roi a d'ores et déjà abdiqué entre les mains du Directoire ses prérogatives les plus intimes. Que signifient dès lors, les bruits selon lesquels le souverain chercherait à renouer des relations avec les anciens ministres libéraux? Ceux-ci seraient conviés à la Cour. Les fils du Comte de Romanonés seraient au mieux avec les Princes. Certes, Alphonse ne peut ignorer que les libéraux le traiteraient avec des égards qui lui sont refusés en réalité sinon en apparence par les dictateurs. Mais il sait bien qu'on ne lui permettra pas le moindre geste pour tenter de s'évader d'une tutelle odieuse à l'ensemble du pays. Il faut que le roi expie la faute qu'il a commise en confiant le pouvoir à des aventuriers galonnés. N'a-t-il pas consenti à la dissolution des Cortès? N'a-t-il pas laissé destituer les maires, les conseillers municipaux et les députés de la Mancomunidad catalane? Aucun frein n'est possible à la folie dictatoriale. L'évolution du Directoire ne se terminera que par une culbute : par la fin de la Monarchie et la séparation de la Castille et de la Catalogne républicaine.

Ces perspectives, on le sait ici, ne sauraient nous déplaire. Mais elles interdisent au Gouvernement français toute possibilité présente d'entente avec l'Espagne. Que celle-ci se débrouille seule au Maroc. Si néfaste au prestige de l'Europe dans le monde musulman que puisse être une victoire définitive du Riff sur l'armée dont Primo de Rivera s'est nommé chef suprême, nous estimons qu'une telle éventualité, en précipitant la chute du Directoire (quelles qu'en soient les conséquences dynastiques ou autres), serait encore moins désastreuse pour les nationalités ibériques qu'un triomphe dû à une participation étrangère à l'Espagne et qui aurait pour résultat le maintien au pouvoir des hommes les plus néfastes qu'un pays puisse trouver.

F. JEAN-DESTHIEUX.

L'INTÉRÊT DE LA FRANCE

LE RIF ET LA QUESTION CATALANE

L'étude que l'on va lire est due à une personnalité française très en vue dans le monde politique et très informée des problèmes internationaux. Elle sera probablement l'objet d'ultérieurs développements, où les points de vue de l'auteur seront appuyés par une copieuse documentation. Comme, malgré son étude, il ne s'agit que d'un brouillon — brouillon très important, d'ailleurs, et pour les Français et pour les Catalans, — nous ne nous croyons pas autorisés à dévoiler le nom de l'auteur, à qui nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour avoir permis la publication de la primeur de son travail.

I

Le développement de la vie moderne internationale a placé les nations en un état d'étroite dépendance les uns vis-à-vis des autres, ce qui fait que les événements qui se déroulent dans l'une d'elles ont une répercussion dans les autres et atteignent parfois profondément leurs affaires et leur prospérité. C'est en se plaçant à ce point de vue que l'on peut dire qu'aucun Etat ne doit rester indifférent même aux affaires intérieures du voisin, qu'aucun Etat ne peut, sans menacer sa propre existence, se soustraire au devoir de surveiller sans cesse l'activité des autres peuples avec lesquels il est en rapport.

Cette dépendance et cette exigence réciproques augmentent encore quand il s'agit d'Etats contigus ayant des intérêts communs. La plupart du temps, heureusement, la meilleure harmonie régit entre ces voisins. Ainsi liés, leur amitié cordiale aboutit à la collaboration, pour peu que l'exigent les circonstances.

Un bel exemple d'amitié cordiale et traditionnelle est celle qui unit l'Espagne et la France, formée non seulement par d'anciens liens de race et de culture mais aussi par une communauté d'intérêts. Nombreux ont été les preuves d'amitié réciproque que les deux pays se sont données souventes fois et non seulement en Europe mais aussi sur le sol africain, où les deux nations ont une telle communauté d'intérêts, que c'est à cause de cette vieille amitié et de cette communauté d'intérêts — sans parler des raisons de voisinage ni de la situation de l'Espagne dans la Méditerranée — que rien de ce qui arrive dans les limites des terres espagnoles ne peut être indifférent aux Français.

Plus encore les derniers événements du Maroc espagnol, que le public français a suivis avec tant de soin, doivent attirer sur toutes choses le regard de ceux qui, parmi nous, surveillent les intérêts de la France et plus encore depuis que les Espagnols ont mis en pratique ce plan de retraite qui leur fait abandonner la zone qui leur appartenait d'après les traités internationaux.

1^o L'abandon du Maroc par les Espagnols. — L'action entreprise au Maroc par l'Espagne rencontra toujours de grosses difficultés. Les luttes politiques incessantes et les intrigues de la Cour espagnole empêchèrent l'interventionnisme espagnol au Riff de s'orienter d'une façon précise et définitive. Cette action, dirigée dans un sens presque exclusivement militaire, avait exigé un effort en hommes et en argent qui dépassait de beaucoup les ressources du peuple espagnol. Le succès n'avait pas payé les efforts supportés avec patience par la grande masse de la population. De plus, il faut reconnaître, que selon une tradition historique les Espagnols ne firent jamais montre de grandes qualités comme colonisateurs, que c'était en Amérique, au Pacifique ou dans l'Afrique du Nord, l'armée espagnole, malgré un passé de gloire, a révélé au Riff une réelle infériorité dans l'art militaire due, d'abord à une insuffisante préparation technique, ensuite au moral affaibli de troupes que l'on contraignait à une guerre fœdéralement impopulaire.

L'échec de l'action espagnole au Maroc peut être attribué à des causes inhérentes au peuple espagnol, aux vices de la politique traditionnelle et aussi à ce que c'est une entreprise qui, sans vraiment présenter de difficultés insurmontables, demeure cependant

au-dessus des possibilités actuelles du peuple espagnol.

Au point de vue strictement espagnol, l'abandon du Maroc était la seule solution possible à ce problème qui menaçait de ruiner complètement l'Espagne. C'est la solution qu'adopte le Général et Dictateur Marquis de Estella.

Après la défaite d'Annual, en 1921, et la nouvelle défaite de l'été 1924, à l'Oued El Aon, la position des troupes espagnoles est devenue extrêmement critique, la retraite étant déjà pour elles la seule issue possible. Le général Primo de Rivera a dirigé personnellement la retraite de toutes les positions avancées en réduisant l'occupation espagnole à quelques positions sur la côte. Les positions évacuées dans le bassin du Laon, dans la région de Chechaouen, dans le secteur de Meserah et de Larache, etc., sont au nombre de deux cents. La retraite des Espagnols a atteint son point extrême avec l'évacuation de Chechaouen, ville très importante que les Espagnols avaient fortifiée et embellie sans regarder aux dépenses (l'hôpital qu'on venait d'édifier était estimé quatre millions de pesetas). La cession aux Maures de la ville de Chechaouen a certainement pris une grande importance aux yeux des Riffains car c'était leur ville sacrée et représentait et représente encore un point d'importance stratégique et économique.

Le plan du général Primo de Rivera se réalise point par point. Les Espagnols se replient sur la côte et ne gardent que les places fortes qu'ils possédaient auparavant. Melilla, Ceuta, Larache, voilà ce qui restera aux mains de l'Espagne sans parler de Tétouan et de ses environs, ni de Ben Karriek, position avancée suffisant à prévenir une attaque du sud. Tout l'intérieur du pays reste donc aux mains d'Ab-el-Krim qui, après en avoir chassé l'armée espagnole, a établi sa République indépendante du Riff.

L'Espagne en a déjà pris son parti. Tout porte à croire qu'elle renonce définitivement aux territoires centraux du Riff. On se refuserait à admettre qu'elle tient encore à des territoires dont la conquête lui coûta si cher, qu'elle dut reconquérir lorsque les Riffains les lui arrachèrent et qu'elle abandonne après tant de sacrifices.

2^o Conséquences de l'attitude de l'Espagne. — L'abandon du Maroc est pour l'Espagne comme la liquidation de son aventure marocaine. Mais en se repliant tranquillement, l'Espagne laisse ces territoires dans une situation plus difficile encore que lorsque les nations européennes eurent décidé d'y

imposer leur civilisation, car désormais, les Riffains s'estimeront supérieurs aux Européens et aux Chrétiens qu'ils ont vaincus.

C'est sur la France qui doit poursuivre au Maroc son œuvre civilisatrice que vont tomber à présent toutes les difficultés résultant de la politique d'abandon de l'Espagne et du mépris des indigènes pour les Espagnols. Toutes les informations relatives à Abd-el-Krim représentent le chef riffain comme spécialement doué pour le commandement d'un pays, qu'il est un excellent organisateur sans cesser de demeurer, en tant que Musulman, très fanatique et possédant de l'idée d'être un instrument de la divinité. Une récente information du journaliste américain Etwart Mowre dans *L'Europe Nouvelle* nous montre Abd-el-Krim construisant des lignes téléphoniques et des routes, soumettant son armée à la discipline, la ravitaillant convenablement, établissant le système fiscal parmi les Kabyles et rêvant de convertir leurs villes en vastes cités modernes, à l'instar, dit-il, de Londres et de New-York. Il a la haine profonde de tout ce qui est européen ou chrétien et personne ne peut prévoir où le conduiront ces sentiments, affermis par la victoire, à présent que le voici à la tête de l'Etat indépendant du Riff. Le Riff peut donc devenir un foyer de continuelles conspirations et de menaces graves pour la paix et la sûreté du Maroc français et de l'Algérie. Les grands efforts que nous avons réalisés au nord de l'Afrique pendant de longues années; les résultats admirables du génie colonisateur du maréchal Lyautey qui ont fait du Maroc plus qu'une colonie et presque un nouveau département français, toute cette œuvre peut être gravement menacée du fait de la retraite des Espagnols.

Un danger concret et immédiat est celui qui menace nos positions de l'Ouergha. Cette ligne de positions sur un territoire très fertile fut occupé en août 1924, sur l'ordre du Maréchal Lyautey, afin de prévenir les incursions possibles des rebelles riffains dans notre zone. Elle servait en même temps de trait d'union entre nos positions et les espagnoles qui protégeaient de leurs territoires le front septentrional de notre nouvelle ligne. La position a complètement changé du fait de la retraite des Espagnols. Le but de notre ligne d'Ouergha, c'est-à-dire cette liaison avec les positions espagnoles disparait. D'un autre côté, il nous est impossible de l'abandonner, car on laisserait la porte ouverte à Abd-el-Krim pour pénétrer sur notre zone. Alors qu'il est évident que nous aurons à conserver cette ligne, il faut considé-